



PROJETS "PRIMO-INFORMATION" Modalités de financement

Programme d'intégration cantonal 2018-2021 - Pilier 1 "Information et conseil"

1. Projets primo-information

Dans le cadre du Programme d'intégration cantonal 2018-2021 le Bureau de l'intégration des étrangers va privilégier les propositions de projets répondant aux mesures suivantes:

- **Activités d'information, de conseil et d'orientation des personnes nouvellement arrivées:** permettant aux bénéficiaires de mieux comprendre leur environnement, de développer leur autonomie et d'accéder plus facilement aux offres d'intégration disponibles.
- **Activités d'information auprès de groupes cibles** qui, pour différentes raisons (isolement, faible connaissance de la langue, etc.), se trouvent en situation d'exclusion et nécessitent des mesures spécifiques.

2. Conditions particulières de subventionnement

Délai de réponse

L'organe responsable du projet est informé de la décision prise par le BIE au plus tard 4 à 6 semaines suivant la date de dépôt de la demande de subvention.

Versement de la subvention

100% de la somme allouée est versée après la décision positive de soutien, dès réception par le canton de l'argent fédéral.

Remise du rapport d'exécution et du rapport financier

Le rapport d'exécution et le rapport financier d'un projet subventionné doivent impérativement parvenir au BIE **2 mois après la fin du projet et, au plus tard, le 28 février de l'année suivante pour les projets se déroulant sur l'année civile.**

3. Modalités de dépôt des demandes d'aide financière

L'échéance pour le dépôt de demandes d'aide financière est fixée au **30 octobre**

Nous vous conseillons vivement de faire appel au BIE, pour accompagner l'élaboration de vos projets, en particulier si vous vous apprêtez à déposer un **nouveau projet**. Nous vous proposons en effet notre aide et accompagnement pour :

- évaluer l'adéquation de votre projet avec la demande et les mesures du programme d'intégration cantonal,
- évaluer la faisabilité de votre projet au regard de vos ressources et expériences,
- évaluer le projet des points de vue technique et qualitatif,
- pour les projets déjà financés, prendre en compte les expériences réalisées

Le dossier complet doit être envoyé **par e-mail** à l'adresse suivante : integration.etrangers@etat.ge.ch